



Chapitre 1

Chers camarades, il fût un temps où notre établissement voguait sur les eaux calmes d'une administration pénitentiaire encadrée par des Hommes de terrain.

Des Hommes qui savaient que pour faire tourner la taule il fallait respecter son personnel et la profession. Pour ces Hommes donner du crédit à la voyoucratie plus qu'à ses agents était quelque chose d'inconcevable !

Mais ce temps est révolu chers camarades !

L'administration pénitentiaire a choisi de recruter des directeurs de **MJC** pour nous encadrer !

L'incompatibilité est si évidente qu'elle explique beaucoup de choses.

Dans un premier temps, la création de la **MJC A1**, unité où l'impunité règne en maître ! Shit et portable à gogo avec pour seule sanction d'être enfermé en cellule sans passage en CDD ! Ne reste plus qu'à leur faire copier des lignes et les priver de Télé !

Autre exemple, dégarnir la détention de son gradé parloir, afin de l'envoyer seul déposer le paquetage d'un détenu parti en mandat de dépôt à 30 km d'ici !

Et ce, pour un détenu au pedigree impressionnant. Menace de viol sur personnel, apologie du terrorisme, agression verbal et physique, j'en passe et des meilleurs !

Le matin même, une opération en coordination avec les FSI à eu lieu au niveau de l'accueil famille. Très bonne choses, mais encore faut-il prévoir qu'à l'intérieur la situation se tend et que vider l'établissement de son personnel un tel jour n'est pas la décision la plus judicieuse lorsque l'on connaît un minimum le métier !

Une preuve que le confort du voyou passe avant la sécurité du personnel !

Mise en danger du personnel !

Idem pour les décisions de classement aux ateliers ! Suite aux fameuses fouilles TIK-TOK il a été retrouvé un **lapidaire artisanal** chez un détenu classé en formation bâtiment !

Ce détenu est en CCR pour risque d'évasion ! La logique aurait été bien évidemment de déclasser ce détenu, car nous imaginons bien que le matériel utilisé pour son œuvre n'est pas tombé du ciel !

Hé bien non ! On le laisse tranquillement suivre sa formation et fabriquer de quoi sûrement se faire la belle ! Et ce jour-là on viendra encore incriminer le personnel !

Mise en danger de l'établissement !

En plus d'être présent sur l'établissement nous allons devoir bientôt surveiller les réseaux sociaux, non pas pour sanctionner le détenu en faute car clairement ils ne le sont jamais, mais bien pour que l'établissement de Val de reuil ne soit pas décrié auprès de la DAP !

Mardi soir, suite à la destruction de sa cellule, il a fallu envoyer le détenu D en SDRE. C'est le service de nuit, en gestion équipée qui a dû s'en occuper ! Aucun renfort de prévu ! Là encore il y a une **mise en danger du personnel !**

Et ce mépris, tout corps et grade confondu qu'à notre chère direction envers ses agents, la politique pro-détenu a ses limites. C'est très bien de voir en nos pires détenus de pauvres âmes égarés mais soyez logiques avec vous-même quand on fait du social on en fait **avec tout le monde !**

Tout cela en une semaine ! Vivement vendredi prochain pour le chapitre 2

